



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2025-2403-1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 24 MARS 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq,
le lundi 24 mars
le Conseil Municipal de la commune de FOUR
dûment convoqué le 19 mars 2025 s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean
PAPADOPULO, Maire. La séance est ouverte à 20h03.

Présents : Jean Papadopulo, Eric Doyen, Anh Brun, Matthieu Joly, Christelle Bernard, Cécile Gerey, Nicolas Jambot, Patrice Fournier, Marielle Berlioz, Jimmy Delroise, Véronique Luxos, Serge Comberousse.

Pouvoirs : Emilie Chariol à Christelle Bernard, Pascale Besch à Jean Papadopulo, Matthieu Querenet à Anh Brun.

Absent : /

Secrétaire de séance : Nicolas Jambot est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

Objet : Approbation du compte de gestion 2024 du trésorier principal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2024 établi et remis par le Trésorier, Madame Maud Cotté.

Après avoir comparé les chiffres contenus dans le compte de gestion avec ceux du compte administratif de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal constate et certifie qu'ils sont identiques et **approuve**, le compte de gestion du Trésorier.

Pour : 12

Contre : 3 (S. Comberousse, J. Delroise, V. Luxos)

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le **31 MAR. 2025**
- publication et/ou notification le **31 MAR. 2025**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Jean Papadopulo
Maire de Four



Nicolas Jambot
Secrétaire de séance

